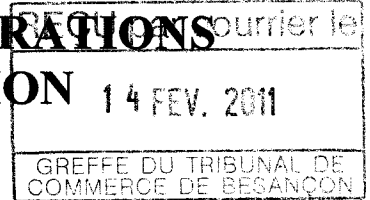


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 20 décembre 2010



Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni au siège de l'Office, 5 rue Loucheur à BESANCON, le 20 décembre 2010 à 9 heures, sous la présidence de Monsieur Michel RONDOT.

Etaient présents :

- M. Christian BONNET
- M. Denis BOURDIN
- M. Jean-Claude GRAPPIN
- M. Jean-Pierre GURTNER
- M. Abdel Aziz KOUSSOURI
- M. Philippe LEROY
- Mme Sylviane MAXEL
- M. Daniel PETITJEAN
- Mme Danièle POISSENOT
- M. Serge PURICELLI
- Mme Soledade ROCHA
- Mme Barbara ROMAGNAN
- Mme Vanessa STAWSKI
- Mme Danièle TETU
- M. Gérard THIBORD
- M. Eddy VASSAUX

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le - 3 JAN. 2011

M. Gérard RAMEY, représentant du Comité d'Entreprise
M. Gérard COULOT, Commissaire du Gouvernement

Absent : M. Eric ALAUZET

Excusés :

- Mme Sophie BRESCIANI (procuration à Mme TETU)
- M. Marc DE GIORGI
- M. Gérard MAGNIN (procuration à Mme ROMAGNAN)
- M. Rémy NAPPEY (procuration à M. GRAPPIN)
- Mme Martine VOIDEY (procuration à M. RONDOT)

Assistaient à la séance :

- M. Jean-Luc LABOUREY, Directeur Général
- Mme Fabienne ROUSSEL, Directeur de la Gestion
- Mme Sandrine MOUGE, Directeur du Développement et du Patrimoine
- Mme Régine POBELLE-BELBACHIR, Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
- M. Patrice JUILLET, Directeur Qualité et Communication
- M. Jean-Noël DUTRIEUX, Directeur des Finances
- M. Jean GLASSON, Comptable de la Direction Générale des Finances Publiques

Secrétaire de séance : Mme Viviane CONNAT

L'ordre du jour est le suivant :

.....

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2010

RAPPORT N° 2010.04.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AU RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
ET INSTALLATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DANS LES
DIFFERENTES COMMISSIONS LEGALES OU CONSTITUEES PAR LE CONSEIL**

M. RONDOT ouvre la séance en annonçant les procurations données par les membres excusés et observe que le quorum est atteint. Il rappelle que les élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration ont eu lieu et fait part des résultats issus du dépouillement du scrutin effectué le 15 décembre 2010. Il précise que ces résultats sont retranscrits dans la note complémentaire au rapport n° 2010.04.001 remise en séance aux membres du Conseil.

Le Président présente et félicite les nouveaux administrateurs élus, à savoir :

- *Mme Sylviane MAXEL, tête de liste de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV).*
- *M. Serge PURICELLI, tête de liste de la Confédération Syndicale des Familles (CSF).*
- *M. Marc DE GIORGI, tête de liste de la Confédération Nationale du Logement (CNL).*
- *M. Abdel Aziz KOUSSOURI, second sur la liste CLCV.*

M. RONDOT indique que le renouvellement des représentants des locataires nécessite d'installer les nouveaux administrateurs dans les différentes commissions légales ou constituées par le Conseil.

Pour ce qui concerne le Bureau du Conseil, le Président propose de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un représentant des locataires au sein de cette instance.

Le Directeur Général rappelle la position prise par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2008 où il avait été décidé de désigner la tête de liste ayant eu deux administrateurs élus au Conseil pour représenter les locataires au sein du Bureau. Dans cette logique, le poste pourrait donc être accordé à Mme MAXEL qui, préalablement contactée, se porte candidate.

Le Président procède au vote.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne Mme MAXEL pour représenter l'ensemble des locataires au sein du Bureau du Conseil.

S'agissant de la représentation dans les Commissions d'Attribution de Logements, M. RONDOT propose de remplacer :

- *Mme JACQUIN-MONNIN par Mme MAXEL sur les deux commissions concernées (titulaire en Commission d'Attribution de Logements du service de gestion 2 et suppléante en Commission d'Attribution de Logements du service de gestion 1),*

- M. EZZAHAR par M. DE GIORGI sur la Commission d'Attribution de Logements du service de gestion 3.

M. LABOUREY précise que cette reconstitution des Commissions d'Attribution de Logements nécessite de désigner de nouveaux Présidents et Vice-Présidents. Ces désignations auront lieu lors des prochaines CAL fixées aux dates suivantes :

- 23 décembre 2010 à 9 h 00 pour la CAL du SG1,
- 11 janvier 2011 à 9 h 15 pour la CAL du SG2,
- 6 janvier 2011 après-midi pour la CAL du SG3.

Le Directeur Général précise aux nouveaux administrateurs membres des CAL que des convocations écrites leur seront adressées.

Plusieurs administrateurs font observer que certains membres titulaires de la Commission d'Attribution de Logements du Service de Gestion 2 ne participent que rarement aux réunions.

M. LABOUREY indique que cette situation devrait être réglée en avril 2011 lors du renouvellement du Conseil d'Administration qui aura lieu à la suite des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les propositions de modifications de la composition des Commissions d'Attribution de Logements.

Concernant la représentation à la Commission d'Appel d'Offres, le Président propose de remplacer Mme JACQUIN-MONNIN, qui était suppléante, par Mme MAXEL.

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide la proposition de modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour terminer, M. RONDOT propose que Mme MAXEL et MM. KOUSSOURI et DE GIORGI deviennent membres de la Commission des Finances.

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide la proposition de modification de la composition de la Commission des Finances.

Au nom du Conseil, le Président accueille et félicite les nouveaux représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat 25.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Préfecture de la Région Franche-Comté



Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le - 3 JAN. 2011

Le Président,
Michel RONDOT.



**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2010**

RAPPORT N° 2010.04.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AU RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
ET INSTALLATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DANS LES
DIFFERENTES COMMISSIONS LEGALES OU CONSTITUEES PAR LE CONSEIL**

1 - Résultat des élections

Les élections des représentants des locataires au sein des Conseils d'Administration des organismes de logement social sont organisées en ce moment en vue de procéder au renouvellement de ses représentants.

Le vote au scrutin secret de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste sans radiation, panachage, ni surcharge est prévu par correspondance avec dépouillement au siège de l'Office.

Suite à des erreurs de notre prestataire, le Président de l'Office et les associations de locataires signataires du protocole validé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 22 juin 2010 ont signé des avenants au protocole afin de décaler la date limite de vote et la date du dépouillement.

Les bulletins de vote doivent arriver avant le 14 décembre 2010 minuit pour être pris en compte.

La date du dépouillement étant fixée au 15 décembre, le résultat des élections sera donné en séance.

Il convient d'accueillir les nouveaux administrateurs représentant les locataires.

2 - Election au sein du Bureau

En application de l'article R 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil forme en son sein un Bureau qui comprend le Président et six membres dont un représentant des locataires élus au scrutin majoritaire.

Lors du Conseil d'Administration du 30 septembre 2008, la composition du Bureau a été fixée comme suit :

M. Michel RONDOT

Mme Barbara ROMAGNAN

M. Jean-Pierre GURTNER

Mme Soledade ROCHA

Mme Danièle TETU

M. Jean-Claude GRAPPIN

Mme Simone MONNIN, représentant des locataires

Il vous est donc proposé de procéder à l'élection du membre choisi parmi les représentants des locataires élus.

Hormis cette modification le Bureau reste constitué de la même façon.

3 - Constitution de la Commission d'Attribution des Logements

En application des articles L 441-2 et R 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil d'Administration désigne dans chaque commission d'attribution, 6 titulaires dont un représentant des locataires et 6 suppléants (dont également un représentant des locataires).

Lors du Conseil d'Administration du 30 septembre 2008, la composition des trois Commissions d'Attribution a été fixée comme suit :

| Collège | Commissions d'Attribution des Logements du service de | | |
|--|--|---|---|
| | gestion 1 | gestion 2 | gestion 3 |
| TITULAIRES | | | |
| <i>Conseil général</i> | <i>B. ROMAGNAN A. JEANVOINE S. ROCHA V. STAWSKY</i> | <i>J.P. GURTNER S. BRESCIANI D. BOURDIN D. TETU</i> | <i>M. RONDOT M. VOIDEY D. BOURDIN O. BANET</i> |
| <i>Locataires</i> | <i>S. PURICELLI</i> | <i>S. MONNIN</i> | <i>A. EZZAHAR</i> |
| <i>CAF</i> | <i>JY. TRONC</i> | <i>P. BOUQUET</i> | <i>F. BOUCLET</i> |
| SUPPLEANTS | | | |
| <i>a) des représentants du Conseil général</i> | <i>JC. BELEY O. GALLI V. BALLET D. COLLAS F. ROUSSEL</i> | <i>A. JEANVOINE O. GALLI D. COURGEY V. BALLET S. GIRARD</i> | <i>V. BALLET A. JEANVOINE V. MONTES A. ANTOINE O. GALLI</i> |
| <i>b) du représentant des locataires</i> | <i>S. MONNIN</i> | <i>S. PURICELLI</i> | <i>S. PURICELLI</i> |
| <i>c) des CAF</i> | <i>S. BRIOUZE</i> | <i>JC. GRAPPIN</i> | <i>C. SADOUDI</i> |

Il vous est donc proposé de procéder à la nomination des représentants des locataires élus dans chaque commission.

Les autres membres resteront en place jusqu'au renouvellement du Conseil d'Administration à la suite des élections cantonales de mars 2011.

4 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres

La Commission d'Appel d'Offres de l'Office est composée, outre le Directeur Général Président de la Commission, de quatre titulaires et quatre suppléants auxquels s'ajoute le délégué du Directeur Général en cas d'empêchement de celui-ci.

Lors du Conseil d'Administration du 30 septembre 2008, la composition de cette Commission d'Appel d'Offres a été fixée comme suit :

➤ **Titulaires :**

le Directeur Général, Président de la CAO
M. Michel RONDOT
Mme Danielle TETU
M. Denis BOURDIN
M. Serge PURICELLI, représentant des locataires

➤ **Suppléants :**

le délégué du Directeur Général
Mme Barbara ROMAGNAN
Mme Soledade ROCHA
M. Jean-Claude GRAPPIN
Mme Simone MONNIN, représentant des locataires

Il vous est donc proposé de modifier la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

5 - Composition de la Commission des Finances

La Commission des Finances a été mise en place lors de la séance du Conseil d'Administration du 30 septembre 2008 et sa composition a été arrêtée. Cette composition a été modifiée lors des Conseils d'Administration des 17 décembre 2009 et 29 avril 2010.

La composition de la Commission des Finances est donc actuellement la suivante :

M. Michel RONDOT, Président de la Commission des Finances
Mme Barbara ROMAGNAN
Mme Martine VOIDEY
M. Eric ALAUZET
Mme Sophie BRESCIANI
Mme Danièle POISSENOT
M. Daniel PETITJEAN
M. Eddy VASSAUX
M. Denis BOURDIN
M. Jean-Claude GRAPPIN
M. Gérard MAGNIN
Mme Simone MONNIN, représentant des locataires
M. Abderrahim EZZAHAR, représentant des locataires
M. Serge PURICELLI, représentant des locataires
M. Gérard THIBORD
M. Christian BONNET

Il vous est donc proposé de procéder à la modification de la composition de la Commission des Finances.

*

A l'achèvement de ces opérations de désignation, les différentes instances concernées seront à même de fonctionner jusqu'au renouvellement du Conseil d'Administration qui aura lieu à la suite des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.

Le Président,
Michel RONDOT



Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ



Reçu le - 3 JAN. 2011

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2010

NOTE COMPLEMENTAIRE AU RAPPORT N° 2010.04.001

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AU RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
ET INSTALLATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DANS LES
DIFFERENTES COMMISSIONS LEGALES OU CONSTITUEES PAR LE CONSEIL**

Le dépouillement du scrutin, effectué le 15 décembre 2010 au siège de l'Office, a donné les résultats suivants :

| | |
|----------------------|------|
| - électeurs inscrits | 9394 |
| - votants | 1678 |
| - bulletins nuls | 153 |
| - votes exprimés | 1525 |

Répartition des suffrages :

| | |
|---|-----|
| - Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) | 693 |
| - Confédération Syndicale des Familles (CSF) | 489 |
| - Confédération Nationale du Logement (CNL) | 343 |

Le vote ayant eu lieu au scrutin secret de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans radiation ni panachage.

Les résultats se décomposent comme suit :

- Calcul du quotient électoral : $QE = 1525 : 4 = 381,25$
- Elections immédiates :
 - Tête de liste CLCV : Mme MAXEL
 - Tête de liste CSF : M. PURICELLI
- Reste des voix :
 - CLCV : $693 - 381,25 = 311,75$
 - CSF : $489 - 381,25 = 107,75$
 - CNL : 343
- Elections au plus fort reste :
 - Tête de liste CNL : M. DE GIORGI
 - Second sur la liste CLCV : M. KOUSSOURI

Sont donc élus pour représenter les locataires au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs :

- 1) Mme Sylviane MAXEL - 13 A rue de Trey à BESANCON (liste CLCV)
- 2) M. Serge PURICELLI - 2 Place Risler à BESANCON (liste CSF)
- 3) M. Marc DE GIORGI - 7 rue de la Rochette à PONT DE ROIDE (liste CNL)
- 4) M. Abdel Aziz KOUSSOURI - 30 rue Romain Roussel à BESANCON (liste CLCV).

*

Je vous demande donc de féliciter et d'accueillir au sein du Conseil ces nouveaux représentants des locataires.

Par ailleurs, ainsi que cela a été prévu au rapport n° 2010.04.001, il convient :

- de procéder à l'élection d'un représentant des locataires au Bureau du Conseil d'Administration,
- de modifier les compositions des Commissions d'Attribution,
- de modifier la composition de la Commission d'Appel d'Offres,
- de modifier la composition de la Commission des Finances.

Le Président,
Michel RONDOT



Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ

Reçu le - 3 JAN. 2011

meurant 10, rue du Moulin-des-Prés.

La vente aura lieu aux clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par l'avocat poursuivant, Maître BAUMGARTNER, avocat à Vesoul, cahier des charges qui peut être consulté au greffe du tribunal de grande instance de Vesoul ou au cabinet de l'avocat susvisé.

Les enchères ne devront être portées que par avocat admis à postuler devant le tribunal de grande instance de Vesoul.

Pour les renseignements, s'adresser à Maître BAUMGARTNER, avocat à Vesoul, 10, rue du Moulin-des-Prés, tél. 03.84.75.76.31, fax 03.84.75.81.01.

L'avocat poursuivant
Maître Pascal BAUMGARTNER

Pierrette PERROT, épouse de M. Nicolas, Michel, Marie LOUVET, demeurant à Pontarlier (25300), 7, rue du Faubourg-Saint-Pierre, née à Pontarlier (25300) le 3 février 1975.

Au profit de la Société LOLA DES GRIFFES, société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros, ayant son siège social à Pontarlier (25300), 8, rue de Vanolles, immatriculée au RCS de Besançon

Les oppositions seront reçues en l'étude de M^e Pascal GUIGON, mandataire judiciaire, 5, rue Krug, 25000 Besançon, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BO-DACC).

Pour unique insertion
M^e Olivier ZEBET
Le notaire

de 28 du Code des marchés publics.

Objet du marché : aménagement d'un « Château », rue de Bourg-Sec, 25440 Liesle

Type de marché : marché de travaux.

Lieu d'exécution et de livraison : rue du Litiand 7, 25440 Liesle.

Caractéristiques principales :

- lotissement de 19 parcelles de type collectifs ;
- sécurisation de la RD au droit du raccordement

Désignation des lots :

- lot 1 : terrassement, VRD, travaux de sécu du raccordement ;
- lot 2 : électricité, éclairage ;
- lot 3 : espaces verts.

Début des travaux : mars 2011.

Délai d'exécution : délai global : 5 mois.

Date limite de réception des offres : lundi

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de leur réception.

Adresse auprès de laquelle les dossiers de ses peuvent être obtenus :

- mairie de Liesle, 2, rue de Bourg-Sec 03.81.57.42.52, lieslemairie@wanadoo.fr ;
- TIREP : 8, rue Jacquard, ZI Trépillot, tél. : 03.81.47.64.56 (frais à votre charge) ;
- en ligne sur le site : www.aapc.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être réceptionnées : commune de Liesle, mairie, 2 Liesle.

Renseignements complémentaires :

- maître d'œuvre : Atelier & Design : 03.84.45.69.52, E-mail : 2.a.d@wanadoo.fr
- BET Image et Calcul : tél. : 03.81.80.85.50 ; image-calcul-jjf@wanadoo.fr

Date d'envoi à la publication : 4 janvier 2011.



AVIS DE MODIFICATION

de la composition
du conseil d'administration
suite au renouvellement
des représentants de locataires

Office public de l'Habitat
du département du Doubs
Habitat 25
Etablissement public
à caractère industriel
et commercial
Siège social
5, rue Louis-Loucheur
25041 Besançon cedex
Immatriculé au registre
du commerce de Besançon
sous le n° 272 500 018

Sont élus comme membres du conseil d'administration d'Habitat 25 :

- M^{me} Sylviane MAXEL, tête de liste de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), en remplacement de M^{me} Simone JACQUIN-MONNIN, administrateur sortant ;

- M. Serge PURICELLI, tête de liste de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) ;

- M. Marc DE GIORGI, tête de liste de la Confédération Nationale du Logement (CNL), en remplacement de M. Abderrahim EZZAHAR, administrateur sortant ;

- M. Abdel Aziz KOUSSOURI, second sur la liste CLCV, en remplacement de M^{me} Sylviane MAXEL.

39699chos 25-0701

RTE

Gestionnaire du Réseau public de Transport d'Electricité

AVIS

Mise à disposition du public

RTE, gestionnaire du Réseau public de Transport d'Electricité, en application du décret n° 2009-368, du 1^{er} avril 2009, et de ses modalités décrites par note ministérielle du 23 avril 2009 procédera, du 20 janvier au 3 février 2011 inclus à une mise à disposition du public du dossier portant sur la construction d'une liaison souterraine à 63,000 volts Palente/Saint-Ferjeux, sur les communes de Besançon et de Thise

537279-25-0701-mari

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public de prestations intellectuelles

1. Identification de l'administration concernée : M. le Sénateur-maire de la ville d'Audincourt, hôtel de ville, 8, avenue Aristide-Briand, B.P. no 45-199 25405 Audincourt cedex, tél. 03.81.36.37.43, télécopie 03.81.36.37.90.

2. Procédure de passation : procédure adaptée. Article 28 du Code des marchés publics.

3. Objet du marché :

- plan local d'urbanisme ;
- lot unique : maîtrise d'œuvre.

4. Lieu d'exécution des travaux : commune d'Audincourt.

5. Date limite de réception des offres : 14 février 2011, à 12 h.

6. Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7. Critères d'attribution du marché :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Compréhension des contextes, enjeux et questions posées : 25 %.
2. Date de début des travaux : 10 %.
3. Pertinence de la méthode proposée y compris par rapport au délai imposé : 25 %.
4. Pertinence de la composition de l'équipe : 20 %.
5. Prix de l'offre : 20 %.

8. Délai d'exécution : 2 ans.

9. Lieu où retirer le dossier : pôle études/travaux après demande par fax au 03.81.36.37.90.

10. Date limite de demande de dossier : le 4 février 2011, à 12 h.

11. Renseignements :

- techniques : Fabienne GENERET, 03.81.36.37.42 ;
- administratifs : Nicole SPIESS, 03.81.36.37.44.

12. Date d'envoi à la publicité : 5 janvier 2011.

536981512-25-0701

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ARTICLE 1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la réhabilitation d'une auberge en restaurant et logements à Remoray-Boujeons (25160).

Article 2 - Conditions de la consultation

La présente consultation est lancée en procédure adaptée en référence à l'article 28 du Code des marchés publics.

Le bureau d'étude devra avoir des compétences architecturales, thermiques, d'économie de la construction, programme et structure.

Article 3 - Présentation des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager la société.

Documents à remettre par les candidats :

- l'acte d'engagement et cahier des clauses particulières ;
- attestations sur l'honneur ;
- note méthodologique faisant notamment apparaître les références, la composition de l'équipe avec les CV des intervenants ;
- éventuellement d'autres pièces nécessaires au jugement des offres (mémoire, qualification, détail des références...).

Article 4 - Condition d'envoi des offres

537009-val-25-0701



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA

Procédure adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme agglomération.

Correspondant : M. Michel FETET, 8, avenue 25208 Montbéliard, tél. 03.81.31.86.64, cour. montbeliard.fr, adresse Internet : http://www

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur des administrations publiques.

Objet du marché : mission d'ordonnancement (OPC) pour la réalisation du complexe Montbéliard à Sochaux.

Catégorie de services : 12.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : des variantes possibles : non.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : possibilité de paiement des créances résultant du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement